

## Monteur/-euse d'ascenseurs



### Nature des tâches

Les monteurs et les monteuses d'ascenseurs rendent notre vie plus confortable. Ils montent des ascenseurs sur le lieu même de fonctionnement. Leurs contrats sont très variés : il peut s'agir de moderniser une installation, d'installer un ascenseur dans un immeuble ou un bâtiment administratif. Ils étudient avec le chef monteur l'installation. Pour ce qui est des engins de haut niveau, ils travaillent en équipe, pour les plus petits appareils ils sont seuls. Le contrôle du matériel livré, les discussions avec la direction sur le lieu même du chantier font partie de leurs tâches. Ils installent les nombreux éléments de l'ascenseur, qu'ils soient mécaniques, électromécaniques ou électroniques. Ils mettent en place des rails et des portes, posent des câbles, montent des engins, des appareils, installent des suspensions et assurent l'installation. Le réglage de l'ascenseur se fait en dernière étape. Concentration et responsabilité sont primordiales car il faut veiller à sa propre sécurité mais également à celle des personnes transportées.

### Conditions d'admission

Apprentissage professionnel achevé en tant qu'automaticien/-ne, monteur/-euse électrique, poly mécanicien/-ne ou constructeur/-trice d'installations et d'appareils industriels. Les professionnels issus de l'industrie mécanique et métallurgique doivent se prévaloir d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

Bonne constitution, aisance corporelle, sens technique, autonomie, fiabilité, sens du travail en équipes, goût pour le changement du lieu de travail.

## Formation

La formation a lieu au sein de l'entreprise. Elle dure de 9 à 12 mois.

## Perspectives

Formation au métier de monteur/-euse de service après-vente.

Perspectives : chef/-fe de groupe, chef/-fe monteur/-euse, chef/-fe de service après-vente, formateur/-trice, ingénieur/-e de vente pour les nouvelles installations ou la réparation et la modernisation.